

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

SESSION : 2006	Page 1 / 1
Examen : BREVET PROFESSIONNEL	Durée : 3 h
Spécialité : C O B A V	Coef. : 3
Épreuve : EXPRESSION FRANÇAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE	Forme : écrite

CORRIGE

Document 1 :

1/ Faire apparaître la chute de la natalité dans les pays de la frange méditerranéenne et la forte croissance des états subsahariens.

2/ Pays à démographie « assagie » : meilleur développement économique, meilleure éducation, utilisation de la contraception, à l'inverse des pays à forte croissance démographique où l'analphabétisme prédomine.

Document 2 :

3/ Stabilité progressive de la population de l'Asie et de l'Amérique latine (en %), forte diminution de la population européenne (en %) entre 1950 et 2025, qui passe de 21,8 % à 8,7 % de la population mondiale, croissance impressionnante de la population africaine, qui double en 40 ans (de 728 millions à 1496 millions). Stabilité de l'Océanie.

Document 3 :

4/ L'agriculture intensive destinée à augmenter les rendements provoque l'épuisement des sols, la raréfaction de l'eau douce et l'augmentation de la pollution.

Document 4 :

5/ Raisons : Ressources en eau faibles et mal réparties, mauvais état des infrastructures existantes, manque de moyens pour en financer de nouvelles.
Conséquences : complications au niveau sanitaire : propagation de maladies, pauvreté, malnutrition.

Compétences d'écriture :

La forte croissance démographique des pays africains va aggraver les problèmes déjà existants :

- * sous-alimentation et famine
- * pénurie d'eau et d'équipements sanitaires
- * manque de soins et d'infrastructures médicales
- * analphabétisme.

Les solutions doivent passer par le freinage de la croissance démographique (scolarisation des enfants, éducation des femmes, promotion de la contraception) et par un financement de la part des pays développés (attribution d'un % du PNB) permettant la réalisation des infrastructures nécessaires, mise en place d'« un commerce équitable » dans le cadre d'une politique de « développement durable ».

Proposition de barème :

Arguments :	6 pts
Structure du texte/ longueur :	2 pts
Correction de la langue :	2 pts